

DETENTION D'UN ANIMAL DE COMPAGNIE

Assurances

- **Assurance responsabilité civile**

Tout propriétaire de chien ou de chat est responsable, selon [l'article 1385 du code civil](#), des dommages causés par l'animal dont il est le propriétaire ou dont il a la garde.

Si par exemple, le chien dégrade la pelouse du voisin en y creusant des trous, provoque un accident de la circulation, mord quelqu'un, son propriétaire aura intérêt à être couvert pour ces dégâts au titre de l'assurance Responsabilité Civile. En effet, le propriétaire ou le gardien de l'animal doit pouvoir assumer les conséquences pécuniaires des accidents corporels, matériels et immatériels causés à des tiers par son animal.

L'assurance Responsabilité Civile couvre dans certains cas, les frais de mise sous surveillance vétérinaire imposée par la loi suite à une morsure ou une griffure infligée par un animal domestique.

Le plus souvent, l'assurance Responsabilité Civile est incluse dans l'assurance multirisque habitation.

Mais la plupart des assurances Responsabilité Civile ne couvrent pas les dommages causés par les chiens classés en 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie par la loi n°99-5 du 6 janvier 1999. Il convient de bien lire les conditions de garantie et les exclusions.

- **Assurance spécifique chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie**

Les propriétaires de chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégories ont l'obligation légale de contracter une assurance Responsabilité Civile pour ces chiens ([article L211-14 du code rural](#)).

Les agressions de « chiens dits dangereux » nécessitent pour leur propriétaire de se prémunir par une assurance responsabilité civile spécifique. Ces chiens pouvant être à l'origine de toutes sortes d'accidents, la loi protège les droits des tiers. En cas de morsure, c'est donc le gardien (propriétaire ou personne momentanément chargée de sa garde) qui est jugé responsable et tenu de payer les dommages causés par l'animal. D'où la nécessité de contracter une responsabilité civile. En cas de contrôle il est obligatoire de cette attestation.

Jugées à risque, ces races sont généralement exclues de la garantie responsabilité civile incluse dans le contrat d'assurance multirisque habitation. Pour se couvrir, les détenteurs de chiens de 2^{ème} catégorie trouveront facilement un assureur moyennant la souscription d'une option payante. En revanche, pour les chiens de première catégorie, l'assureur refuse souvent de prendre le risque.

- **Assurance santé**

Cette assurance santé n'est pas obligatoire, mais des propriétaires de chiens ou de chats choisissent de jouer la carte de la prévoyance en assurant leur animal. N'étant jamais à l'abri d'un accident ou d'une maladie, cette démarche permet de prendre en charge les soins vétérinaires nécessaires.

De nombreuses compagnies d'assurance proposent des contrats adaptés à la vie de l'animal, mais aussi au budget des propriétaires d'animaux en choisissant le panel de garanties

Les formules basiques couvrent uniquement les frais occasionnés lors d'une intervention chirurgicale consécutive à un accident ou une maladie, des formules complètes comprennent le remboursement des frais type vaccination, prévention et assistance. Rares sont les compagnies à accepter d'assurer les chiens de moins de 2 mois ou de plus de 10 ans à la date de souscription.